



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Apprentissage

Question écrite n° 39930

#### Texte de la question

M Guy Malandain demande à Mme le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de la formation professionnelle, de lui indiquer si, en l'absence d'une section de centre de formation d'apprenti compétente dans une région, un contrat d'apprentissage peut être établi entre un employeur et un apprenti sur la base de cours dispensés par le Centre national d'enseignement à distance en vue de l'obtention d'un BTS comptabilité, et compte tenu du fait que l'intéressé pourrait bénéficier de deux jours par semaine exclusivement consacrés à sa formation.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Malandain Guy](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39930

**Rubrique :** Comptables

**Ministère interrogé :** formation professionnelle

**Ministère attributaire :** formation professionnelle

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 mai 1988, page 1941